

Moïse en philosophie politique

J O U R N É E D ' É T U D E S

28 février 2019

PALAIS UNIVERSITAIRE
9, Place de l'Université – Strasbourg

Salle Fustel de Coulanges

- 9h00 **Jacob Rogozinski** (Université de Strasbourg)
Présentation de la journée
- 9h15 **David Lemler** (Université de Strasbourg)
La moïsiologie négative de Maïmonide
- 10h30 **Blanche Gramusset-Piquois** (Doctorante, ENS, Lyon)
Moïse patriote. Théocratie hébraïque et pensée patriotique chez Spinoza
- 11h30 **Isabelle Ledoux** (CPGE, Lycée Saint-Just, Lyon)
La vocation de Moïse et l'élection des Hébreux dans le Traité théologico-politique
- 14h00 **Pierre-François Moreau** (ENS, Lyon)
Législation mosaïque et anthropologie des affects
- 15h00 **Hadi Rizk** (CPGE, Lycée Henri-IV, Paris)
Théocratie et pouvoir constituant : le geste fondateur de Moïse contrevient-il aux lois de la politique ?
- 16h00 **Lorenzo Vinciguerra** (Université d'Amiens)
Moïse contre Moïse

Cette journée d'études s'inscrit dans un programme de recherche sur le récit biblique de l'Exode considéré comme "paradigme de politique révolutionnaire" (Walzer). Il s'agit notamment de s'interroger sur la figure de Moïse et le rôle du "grand homme" dans les mouvements d'émancipation. Cette interrogation se doit de faire appel à la philosophie politique et, tout particulièrement, à Spinoza. Dans son *Traité théologico-politique*, il propose une analyse de la "République des Hébreux" où le rôle de Moïse est présenté de manière ambiguë. Il lui reconnaît en effet le mérite d'avoir fondé une société politique sur un pacte décidé librement, "comme dans une démocratie". Paradoxalement, dans cet État théocratique où "nul n'avait pour maître son semblable, mais Dieu seul", le pouvoir temporel n'était pas subordonné à celui des prêtres et des prophètes. Il affirme toutefois que les Hébreux, en érigeant Moïse en "médiateur" et unique interprète des lois divines, ont aussitôt "aboli le premier pacte" qui les avait institués en peuple. Le défaut fondamental de la Constitution mosaïque, c'est-à-dire l'institution de la caste sacerdotale des Lévitiques, allait entraîner la décadence et la disparition finale de l'État. La République théo-démocratique fondée par Moïse apparaît ainsi comme un exemple historique significatif, riche d'enseignement pour la philosophie politique.

Cette journée d'études permettra à des spécialistes de la pensée de Spinoza de débattre de ces questions et de confronter ses thèses à celles de Maïmonide qui apparaît dans le *Traité théologico-politique* comme un adversaire et un interlocuteur privilégié.

| Moïse en philosophie politique | Journée d'études | Strasbourg | le 28 février 2019 | Deuxième séance |

Initiative soutenue par l'USIAS Institut d'études avancées de l'Université de Strasbourg, en collaboration

avec le CREPHAC Centre de recherche en philosophie allemande et contemporaine de la Faculté de philosophie,

dans le cadre du projet : *Pour une herméneutique de l'émancipation : le paradigme de l'Exode*

Responsable scientifique > Jacob Rogozinski | www.usias.fr/fellows/fellows-2018/jacob-rogozinski/

Contacts > jacob.rogozinski@sfr.fr | rformisano@unistra.fr | esanchez@unistra.fr

